



A nos chers fils les patients de la pieuse Maison des Incurables, à nos bien-aimées filles, les Sœurs de la Providence qui les soignent, et à tous les Bienfaiteurs également chers de cette œuvre de charité, nous souhaitons que le Seigneur accorde les plus douces consolations, et nous leur donnons à tous du plus profond de notre cœur la bénédiction apostolique.

*Du Vatican, le 19 janvier 190*